

CAPPAES

Certificat d'Aptitude Pédagogique
Approprié à l'Enseignement Supérieur



Année académique
2024-2025

Public cible et conditions d'accès

La formation CAPAES est **accessible uniquement aux enseignantes et enseignants déjà en fonction** en tant que maîtres de formation pratique, maîtres assistants ou chargés de cours dans une haute école, ou bien professeurs de cours généraux, de cours techniques, de cours de pratique professionnelle, de cours techniques et de pratique professionnelle, de cours de psychologie-pédagogie-méthodologie et de cours spéciaux dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Si vous enseignez dans une haute école, vous devez obligatoirement obtenir le CAPAES dans les 6 ans à partir du jour où vous avez été engagé-e comme temporaire, à durée déterminée ou indéterminée, **dans un emploi vacant**.

Si vous enseignez dans l'enseignement supérieur de promotion sociale, vous n'êtes pas obligé-e d'obtenir le CAPAES, sauf si vous souhaitez être nommé-e ou désigné-e à titre définitif.

L'obtention du CAPAES s'effectue en plusieurs étapes :

- suivre et réussir la formation CAPAES
- rédiger votre dossier professionnel
- déposer votre dossier professionnel auprès de la commission CAPAES.

Vous choisissez librement l'établissement de formation CAPAES dans lequel vous souhaitez vous inscrire. Toutefois, vous n'êtes pas autorisé-e à vous inscrire à la formation CAPAES organisée par l'établissement dans lequel vous enseignez.

Si vous possédez un des titres pédagogiques listés ci-dessous, vous suivez le programme du CAPAES court. Si vous ne possédez pas un de ces diplômes, vous suivez le programme du CAPAES long.

- Le diplôme d'instituteur(trice) préscolaire
- Le diplôme d'instituteur(trice) primaire
- L'agrégation de l'enseignement secondaire inférieur
- L'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur
- L'agrégation de l'enseignement supérieur
- Le certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP)
- Le certificat de cours normaux techniques moyens
- Le diplôme d'aptitudes pédagogiques
- Le diplôme du troisième degré de professeur d'éducation musicale décerné par le jury de la Communauté française

Le Décret définissant le CAPAES est disponible sur le site « Gallilex » :

http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=26934&referant=I01

Modalités d'inscription

L'inscription se fait exclusivement ONLINE sur le site

https://www.enseignement.uliege.be/cms/c_14263394/fr/etudiant-belge-capaes

Le service des Inscriptions et des Admissions est joignable :

Par téléphone [04 366 46 00](tel:043664600) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Pour un 1er contact : <https://my.uliege.be/firstcontact>

Pour toute question sur le formulaire en ligne : inscription-online@uliege.be

Sur place, au bureau d'accueil des inscriptions, place du 20-Août, 7 à 4000 Liège, bâtiment A1, du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour démarrer le formulaire en ligne, vous devez créer un compte avec un mot de passe. Attention de bien conserver ce mot de passe, vous pourriez en avoir besoin ultérieurement. Ensuite, il faut choisir la formation « CAPAES » et puis la faculté qui vous a délivré votre diplôme. Les demandes concernant un niveau en anglais et une lettre de motivation ne doivent pas être complétées car elles ne sont pas exigées pour s'inscrire au capaes. Une simple page blanche peut être téléchargée à la place de ces documents.

Pour pouvoir vous inscrire, vous devez obtenir pour l'année 2024-2025 une attestation de fonction délivrée par la Haute École par laquelle vous êtes employé(e) ainsi que des justificatifs officiels de votre activité durant les 5 dernières années (obligation légale de fournir des attestations d'employeur stipulant la date de début et de fin d'activité ou d'éventuelles attestations d'inscription/relevés de notes).

Le coût de l'inscription s'élève à 279 €. Cette inscription vous donne notamment droit à une carte d'étudiant et à l'accès aux bibliothèques et aux salles informatiques de l'Université.

La date limite d'inscription est le 30 septembre 2024.

Compétences à développer telles que définies dans le Décret CAPAES

Le Décret définissant le CAPAES précise 14 compétences, énumérées ci-dessous sans hiérarchie entre elles :

- 1) Promouvoir la réussite des étudiants, notamment par la prise en compte de la diversité des parcours.
- 2) Faire face aux devoirs et aux dilemmes éthiques de la profession.
- 3) Travailler en équipe pluridisciplinaire en partageant la responsabilité collective de la formation.
- 4) Construire avec les étudiants un contexte relationnel propice à l'apprentissage.
- 5) Ancrer les contenus et les démarches dans la réalité professionnelle visée par la formation.
- 6) Accompagner les étudiants dans leurs apprentissages tant théoriques que pratiques ainsi que dans la construction de leur projet professionnel.
- 7) Planifier le cours et concevoir des dispositifs d'enseignement appropriés aux adultes.
- 8) Maîtriser et utiliser les outils d'évaluation des apprentissages adaptés à l'enseignement dispensé et pouvoir répondre de ses choix.
- 9) Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires et s'impliquer dans leur construction.
- 10) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir relatif à sa discipline et avec la recherche en éducation.
- 11) Porter un regard réflexif et interdisciplinaire sur ses connaissances scientifiques et son enseignement.
- 12) Actualiser ses connaissances et ses pratiques.
- 13) S'inscrire dans une politique de gestion de la qualité de l'enseignement.
- 14) Être un partenaire actif dans l'organisation et le développement de son institution.

Programme des cours

CAPAES long

Codes de cours	Intitulés des cours	Nombres d'heures *	
		Théorique	Pratique
PESU0028-2 à PESU1053-2 ou : PESU0066-2	<i>Didactique professionnelle et accompagnement de pratique</i> <i>K. Balhan, C.Collette, D. Delbrassine, J.F. Guillaume, M. Guillaume, Y. Henrotin, A. Herla, M.N. Hindryckx, I. Mayeur, A. Mouton, F. Pirard, C. Prosperi, H. Rouchet, P. Scheffers, J. Schoenmaeckers, G. Simons, P. Tossings, P. Vincent, N.** Le candidat choisit le cours qui correspond à sa discipline (PESU0028-2 à PESU1053-2, voir page 10). Si aucun cours n'est proposé pour sa discipline, le candidat doit choisir le cours PESU0066-2.</i> <i>Développement professionnel : Analyse réflexive de sept vécus en séminaires – P. Detroz, coordinateur</i>	15	10
PESU0016-6	<i>Cadrage et analyse de ses pratiques d'enseignement et d'évaluation – P. Detroz et D. Verpoorten, coordinateurs</i> <i>- Partim 1 : Description et analyse critique de pratiques d'enseignement et d'évaluation - P. Detroz et D. Verpoorten</i>	70	-
	<i>Cadrage et analyse de ses pratiques d'enseignement et d'évaluation</i> <i>- Partim 2 : Echange de pratiques réflexives - P. Detroz et D. Verpoorten</i>	-	15
	<i>Cadrage et analyse de ses pratiques d'enseignement et d'évaluation</i> <i>- Partim 3 : Pratique professionnelle : analyse accompagnée - P. Detroz, D. Verpoorten, C. Delfosse et F. Jérôme</i>	-	45
PESU0047-2	<i>Approche et questions psycho-relationnelles dans l'enseignement supérieur - S. Vella</i>	20	-
PESU0027-2	<i>Approche et questions sociopolitiques dans l'enseignement supérieur - D. Verpoorten</i>	15	-
PESU0048-2	<i>Portfolio d'intégration</i> <i>P. Detroz et D. Verpoorten, coordinateurs, C. Delfosse et F. Jérôme, accompagnatrices pédagogiques et K. Balhan, C.Collette, D. Delbrassine, J.F. Guillaume, M. Guillaume, Y. Henrotin, A. Herla, M.N. Hindryckx, I. Mayeur, A. Mouton, F. Pirard, C. Prosperi, H. Rouchet, P. Scheffers, J. Schoenmaeckers, G. Simons, P. Tossings, P. Vincent, N.</i>	-	20
TOTAL		120	90

* Le tableau ci-dessus n'indique que le nombre d'heure de cours et pas la charge de travail totale liée aux cours. Pour connaître celle-ci en équivalents ECTS, se reporter au site de l'ULiège, programmes de cours.

Programme des cours CAPAES court

Codes de cours	Intitulés des cours	Nombres d'heures*	
		Théorique	Pratique
PESU0028-2 à PESU1053-2 ou : PESU0066-2	<p><i>Didactique professionnelle et accompagnement de pratique</i> K. Balhan, C.Collette, D. Delbrassine, J.F. Guillaume, M. Guillaume, Y. Henrotin, A. Herla, M.N. Hindryckx, I. Mayeur, A. Mouton, F. Pirard, C. Prospero, H. Rouchet, P. Scheffers, J. Schoenmaeckers, G. Simons, P. Tossings, P. Vincent, N.</p> <p>** Le candidat choisit le cours qui correspond à sa discipline (PESU0028-2 à PESU1053-2, voir page 10). Si aucun cours n'est proposé pour sa discipline, le candidat doit choisir le cours PESU0066-2.</p> <p><i>Développement professionnel : Analyse réflexive de sept vécus en séminaires – P. Detroz, coordinateur</i></p>	15	10
PESU0047-2	<i>Approche et questions psycho-relationnelles dans l'enseignement supérieur - S. Vella</i>	20	-
PESU0027-2	<i>Approche et questions sociopolitiques dans l'enseignement supérieur - D. Verpoorten</i>	15	-
PESU0048-2	<p><i>Portfolio d'intégration</i> P. Detroz et D. Verpoorten, coordinateurs, K. Balhan, C.Collette, D. Delbrassine, J.F. Guillaume, M. Guillaume, Y. Henrotin, A. Herla, M.N. Hindryckx, I. Mayeur, A. Mouton, F. Pirard, C. Prospero, H. Rouchet, P. Scheffers, J. Schoenmaeckers, G. Simons, P. Tossings, P. Vincent, N.</p>	10	10
TOTAL		60	20

* Le tableau ci-dessus n'indique que le nombre d'heure de cours et pas la charge de travail totale liée aux cours. Pour connaître celle-ci en équivalents ECTS, se reporter au site de l'ULiège, programmes de cours.

Description des cours

- PESU0028-2 à PESU1053-2 : Didactique professionnelle et accompagnement de pratique

Titulaires K. Balhan, C.Collette, D. Delbrassine, J.F. Guillaume, M. Guillaume, Y. Henrotin, A. Herla, M.N. Hindryckx, I. Mayeur, A. Mouton, F. Pirard, C. Prosperi, H. Rouchet, P. Scheffers, J. Schoenmaeckers, G. Simons, P. Tossings, P. Vincent, N.

Description Le cours est donné par un didacticien de la discipline de votre diplôme d'origine. Les visées d'apprentissage, les activités et les modalités d'évaluation du cours sont fixées par chaque titulaire.

Modalités Vous devez suivre le cours qui correspond à votre discipline. Les horaires de ces cours sont fixés en concertation avec les titulaires. Si aucun cours de didactique professionnelle et d'accompagnement de pratique n'est proposé pour votre discipline, vous devez choisir le cours « Analyse réflexive de sept vécus en séminaires ».

Dans la mesure du possible, les candidats CAPAES travaillent le cours de didactique professionnelle au premier quadrimestre afin que ces expériences puissent nourrir leurs réflexions dans les séances « portfolio d'intégration » du second quadrimestre.

- PESU0066-2 : Analyse réflexive de sept vécus en séminaires

Titulaires P. Detroz, coordinateur

Description Vous n'êtes autorisé à suivre ce cours que si votre discipline n'est pas représentée parmi les cours de didactique professionnelle et d'accompagnement de pratique. Le cours consiste en une analyse réflexive de sept vécus en séminaires. La liste des séminaires auxquels vous avez accès en tant que candidat CAPAES vous sera communiquée en début d'année académique.

Modalités Les séminaires sont organisés, à raison d'une demi-journée, à dates fixes. Ils nécessitent une inscription via le site de l'IFRES : <http://ifres.uliege.be>

Description des cours

- PESU0047-2 : Approche et questions psycho-relationnelles dans l'enseignement supérieur

<u>Titulaire</u>	S. Vella
<u>Description</u>	Le cours se place dans le cadre épistémologique de la pragmatique de la communication. Il aborde les différences entre information, communication et relation ainsi que les liens entre communication et comportements. L'exposé théorique des notions de base de la pragmatique de la communication est soutenu par des exercices illustratifs et des extraits vidéo.
<u>Modalités</u>	Le cours comprend des séances à caractère théorique et des travaux pratiques. L'horaire sera communiqué via le site du CAPAES (4 demi-journées au 2 ^{ème} quadrimestre).

- PESU0027-2 : Approche et questions sociopolitiques dans l'enseignement supérieur

<u>Titulaires</u>	D. Verpoorten et F. Jérôme
<u>Description</u>	En s'appuyant sur un ensemble de ressources numériques (articles scientifiques, articles de presse, conférences, blogs) et de modalités structurées de questionnement, le cours invite les candidats CAPAES à se positionner de façon personnelle et critique face aux dynamiques, mutations et défis (sociopolitiques, institutionnels, académiques) qui travaillent actuellement l'enseignement supérieur en Belgique, en Europe ou dans le monde.
<u>Modalités</u>	Le cours se déroule entièrement à distance au 1 ^{er} quadrimestre. Il stimule la réflexion individuelle et valorise les interactions entre pairs et avec les titulaires via divers outils techno-pédagogiques

- PESU0016-6 : Cadrage et analyse de ses pratiques d'enseignement et d'évaluation

<u>Titulaires</u>	P. Detroz et D. Verpoorten, coordinateurs
<u>Description</u>	Dans le cadre de ce cours, vous serez amené à décrire votre expérience d'enseignant, à porter un regard critique et réflexif sur vos pratiques afin d'en dégager les forces et les faiblesses dans une perspective d'amélioration concrète d'un de vos cours. Pour formaliser cette description et cette analyse, il sera nécessaire de vous approprier les ressources théoriques proposées.
<u>Modalités</u>	Ce cours est commun au CAPAES long et au Master de spécialisation en Pédagogie Universitaire et de l'Enseignement Supérieur. Les participants au CAPAES court en sont dispensés, à moins qu'ils ne soient également inscrits au Master de spécialisation Formasup. Le cours est organisé au 1 ^{er} quadrimestre seulement. Il a lieu chaque mardi de 13h30 à 17h00. Des activités en ligne sont prévues entre chaque séance.

Description des cours

- PESU0048-2 : Portfolio d'intégration :

<u>Titulaires</u>	P. Detroz et D. Verpoorten, coordinateurs, C. Delfosse et F. Jérôme, accompagnatrices pédagogiques ; K. Balhan, C.Collette, D. Delbrassine, J.F. Guillaume, M. Guillaume, Y. Henrotin, A. Herla, M.N. Hindryckx, I. Mayeur, A. Mouton, F. Pirard, C. Prospero, H. Rouchet, P. Scheffers, J. Schoenmaeckers, G. Simons, P. Tossings, P. Vincent, N.
<u>Description</u>	<p>Le cours est composé de deux volets : une séance introductive suivie d'analyse de pratique professionnelle (séances présentielles et travail en ligne).</p> <p>Le travail personnel du candidat sur son portfolio est soutenu par 6 séances présentielles :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Séance 1, introductive au Q1, portera sur le dossier professionnel CAPAES, sur le portfolio d'intégration ainsi que sur les points communs et les différences entre les deux productions. Une première activité réflexive sera proposée.2. La séance 2, au Q1, portera sur le thème de la réflexivité. Sur la base d'un portefeuille de ressources sur ce thème, les enseignants travailleront en groupes et établiront une liste des critères d'une approche réflexive de qualité3. La séance 3, au Q2 sera consacrée à la présentation de quelques modèles de référence dans le domaine de la pédagogie universitaire. Cette séance est conseillée ou fortement conseillée pour les étudiants qui suivent le CAPAES court et qui y trouveront une actualisation de leurs connaissances.4. Lors des séances 4 et 5, au Q2, les candidats présenteront une analyse réflexive (sur base des outils présentés lors de la séance 3) de la régulation de l'activité qu'ils ont mise en œuvre au sein du cours de didactique professionnelle.5. La séance 6, de clôture, revient sur le contenu et les critères de qualité des éléments attendus dans le portfolio d'intégration et dans le dossier professionnel. Ce sera l'occasion pour chaque participant de vérifier la présence de ces éléments et de réfléchir à leur qualité, notamment en ce qui concerne la pertinence des modèles choisis et la communication de leurs actions et de leur analyse réflexive.
<u>Modalités</u>	L'horaire est communiqué sur le site du CAPAES.

Accompagnement de la pratique professionnelle en Haute École

L'accompagnement en Haute École relève également de la responsabilité de l'opérateur de formation (c.-à-d. l'Université de Liège). Il se déroule donc sous la responsabilité du titulaire du cours de didactique professionnelle qui correspond à votre discipline.

L'accompagnement de votre pratique professionnelle se déroule pendant vos prestations et fait intervenir une équipe d'enseignants de la Haute École dans laquelle vous êtes en fonction. Deux enseignants au moins constituent l'équipe d'accompagnement : un enseignant directement concerné par la discipline que vous enseignez et un autre enseignant davantage centré sur les aspects pédagogiques. La constitution de votre équipe d'accompagnement doit être prise en charge par votre Haute École.

Dans le cadre de l'accompagnement de votre pratique professionnelle, vous devez :

- Être actif et observateur dans les diverses situations qu'implique votre fonction (enseignement théorique et/ou pratique en grand et/ou petit auditoire, évaluations et délibérations, conseils de département et conseils pédagogiques, accompagnement de séminaires, supervision de travaux de fin d'études, ...) ;
- Observer au moins deux fois un ou plusieurs membres de votre équipe d'accompagnement, idéalement dans le cadre de cours théoriques et dans le cadre de cours pratiques (dans le cas où la discipline enseignée comporte les deux volets).

Rencontres croisées :

Votre première rencontre avec le didacticien de votre discipline et l'équipe d'accompagnement devrait permettre de préciser le contrat engageant les différentes parties, en ce compris les différentes activités auxquelles vous devrez participer. Un (ou deux) moment(s) d'échanges croisés doivent par ailleurs être prévus. La dernière rencontre pourrait être consacrée au bilan de l'accompagnement.

Didactique des disciplines

La formation CAPAES organisée à l'Université de Liège comprend un cours de *Didactique professionnelle et d'accompagnement de pratique au sein des disciplines* dont la spécificité dépend de votre Master (ou Licence). Ci-dessous, la liste des didacticiens responsables de ce cours :

Code du cours	Didactique professionnelle et accompagnement de pratique en :	Coordonnées du titulaire
PESU0028-2	<i>droit - Philippe Vincent</i>	04/ 366 31 60 ; PH.Vincent@uliege.be
PESU0029-2	<i>langues et littératures françaises et romanes - Daniel Delbrassine</i>	04/ 366 53 98 ; Daniel.Delbrassine@uliege.be
PESU0030-2	<i>philosophie morale - Anne Herla</i>	04/ 366 95 62 ; Anne.Herla@uliege.be
PESU0031-2	<i>histoire – N.</i>	
PESU0032-2	<i>esthétique et histoire de l'art – N.</i>	
PESU0033-2	<i>langues et littératures modernes - Germain Simons</i>	04/ 366 54 05 ; G.Simons@uliege.be
PESU0034-2	<i>information et communication - Ingrid Mayeur</i>	04/ 366 32.37 ; Ingrid.Mayeur@uliege.be
PESU0035-2	<i>mathématiques – Kevin Balhan</i>	04/ 366 95 65 Kevin.Balhan@uliege.be
PESU0036-2	<i>sciences géographiques – Hélène Rouchet</i>	04/ 366 57 49 ; Helene.Rouchet@uliege.be
PESU0037-2	<i>sciences biologiques – Marie-Noëlle Hindryckx</i>	04/ 366 34 89 ; MN.Hindryckx@uliege.be
PESU0038-2	<i>sciences chimiques - Caroline Collette</i>	04/ 366 34 39 ; C.Collette@uliege.be
PESU0039-2	<i>sciences physiques - Christelle Prosperi</i>	04/ 366 36 63 ; Christelle.Prosperi@uliege.be
PESU0040-2	<i>sciences appliquées - Patricia Tossings</i>	04/ 366 93.73 ; Patricia.Tossings@uliege.be
PESU0041-2	<i>sciences économiques – J. Schoenmaeckers,</i>	04/ 232 73 11 ; Jerome.Schoenmaeckers@uliege.be
PESU0042-2	<i>sciences sociales – Jean-François Guillaume</i>	04/ 366 35 03 ; Jean-Francois.Guillaume@uliege.be
PESU0043-2	<i>éducation physique – Alexandre Mouton</i>	04/ 366 38.80 ; alexandre.mouton@uliege.be
PESU0044-2	<i>santé – M. Guillaume, Yves Henrotin et Michel Marée</i>	04/ 242.77.97; Yhenrotin@uliege.be , mmaree@uliege.be
PESU0045-2	<i>psychologie et sciences de l'éducation - Florence Pirard et Isabelle Lambert</i>	04/ 366.48.09 ; Florence.Pirard@uliege.be I.Lambert@uliege.be
PESU0046-2	<i>sciences agronomiques - N.</i>	
PESU1053-2	<i>Architecture - Patricia Scheffers</i>	Patricia.Scheffers@uliege.be

Évaluation

L'évaluation de la formation CAPAES est sanctionnée par une attestation de réussite qui n'est pas assortie d'un grade (cf. article 7 du Décret CAPAES). Pour obtenir cette attestation, vous devez avoir réussi tous les cours faisant partie de la formation. Ce n'est qu'une fois cette attestation obtenue que vous pourrez rendre votre dossier professionnel.

Le dossier professionnel

Le dossier professionnel que vous devrez présenter à la Commission CAPAES à l'issue de votre formation est une production écrite personnelle que vous rédigerez en toute autonomie. A travers des éléments concrets et objectivables, vous veillerez à démontrer une approche réflexive de votre pratique professionnelle.

Les informations relatives au dossier professionnel à déposer auprès de la Commission CAPAES en vue de l'obtention du certificat sont issues de la circulaire n°9021 du 7 septembre 2023.

http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=9276

Pour plus de détails, veuillez consulter le site du CAPAES : <http://capaes.uliege.be>, onglet « évaluation »

Inscriptions combinées au CAPAES et au Master de spécialisation en Pédagogie Universitaire et de l'Enseignement Supérieur (Formasup)

Depuis l'année académique 2012-2013, vous avez la possibilité de vous inscrire à la fois à la formation CAPAES et au Master de spécialisation en Pédagogie Universitaire et de l'Enseignement Supérieur (Formasup). En effet, tous les cours de la formation CAPAES sont valorisés dans le cadre de Formasup.

Attention, si vous participez à la formation CAPAES courte et si vous vous inscrivez par ailleurs à Formasup, vous devrez néanmoins suivre le cours PESU0016 (« Cadrage et analyse de ses pratiques d'enseignement et d'évaluation »). Vous pourrez cependant créditer dans Formasup les cours à options suivis dans le cadre de votre CAPAES court.

Deux cours supplémentaires devront être suivis en plus du programme de la formation CAPAES si vous souhaitez vous inscrire simultanément au Master de spécialisation.

Le premier correspond au cours PESU0017 qui a lieu à distance et certains mardis du second quadrimestre, de 13h30 à 17h00 (5 séances présentiels). Ce cours est centré sur la régulation de vos pratiques d'enseignement par le biais de l'analyse de données objectives et subjectives relatives à l'apprentissage de vos étudiants. Il débouche sur la présentation orale d'un poster ainsi que sur la rédaction d'un article scientifique.

Le second correspond au cours YTFE0004. Ce cours porte sur la rédaction d'un portfolio d'enseignement, dont la défense orale devant jury constitue une des épreuves d'évaluation du Master de spécialisation en Pédagogie Universitaire et de l'Enseignement Supérieur, Formasup.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site informatif consacré à Formasup :

<http://formasup.uliege.be>

Le montant aux deux inscriptions simultanées (CAPAES et Formasup) s'élève à 835€.

Cette inscription doit se faire l'année de l'inscription à la formation CAPAES.

L'IFRES

Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur

Création : Le 26 janvier 2005 par le Conseil d'Administration de l'Université de Liège

Missions :

- Promouvoir l'enseignement à l'Université
- Accompagner les enseignants et les départements dans leurs actions de formation des étudiants, tant en présentiel qu'à distance
- Coordonner l'offre de formation en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur
- Promouvoir la recherche en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur
- Faciliter l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'enseignement à distance dans les pratiques d'enseignement à l'Université
- Développer une approche « qualité » dans l'évaluation des étudiants et des enseignements. Certaines de ces missions s'exercent au sein du Pôle académique Liège-Luxembourg.

Activités :

Afin d'assurer ses missions, l'IFRES met en œuvre une série d'actions destinées aux encadrants ULiège :

- Les séances de formation pédagogique des encadrants de l'ULiège
- Le certificat CIDÉPES
- Le Diplôme FORMASUP, master de spécialisation en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur
- Le CDS : soutien pédagogique spécifique pour les encadrants de 1^{er} BAC
- Feedback 1^{er} BAC : projet qui vise à promouvoir et à optimiser les pratiques de feedbacks formatifs en 1^{er} BAC
- Evaletu (évaluation des étudiants)
- Evalens (évaluation des enseignants)
- Survey (enquêtes à caractère pédagogique)
- L'Accompagnement des encadrants
- La Recherche Transversale

Pour une description de ces actions, veuillez consulter le site de l'IFRES : <http://ifres.uliege.be>

Notes

Notes

Notes



Secrétariat IFRES (CAPAES)

Eliane Nivart

Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur

Quartier Urbanistes 1

B63b, Pavillon b, Traverse des Architectes 5B - parking P30

4000 Liège – Sart Tilman

Tél. : +32 4 366 56 31 - Fax : +32 4 366 59 96 - Email : E.Nivart@uliege.be

Site CAPAES : <http://www.capaes.ulg.ac.be>

Site IFRES : <http://www.ifres.ulg.ac.be/>
